



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE KIMBERLY-LAMARRE  
DU CHALET DES LOISIRS DESJARDINS LE 24 NOVEMBRE 2014 À 22 H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Louise Brunet, présidente  
Marc Bertrand, conseiller, siège no1  
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2  
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4  
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5  
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

**Personne(s) absente(s) :**

Sylvie Chartier, conseillère, siège no3

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

**2. Finances et Administration**

- 2.1 Aucun

**3. Direction générale**

- 3.1 Aucun

**4. Travaux publics**

- 4.1 Aucun

**5. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 5.1 Adoption - Dénonciation des contrats de gestion du parc du Saisonnier 2014 et de gestion des activités aquatiques 2014 avec le Centre plein air Lasallien inc.

**6. Planification du territoire et développement durable**

- 6.1 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203
- 6.2 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 en concordance avec les ajustements apportés au programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203
- 6.3 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en concordance avec les ajustements apportés au programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203

**7. Protection contre l'incendie**

- 7.1 Aucun

**8. Permis et inspections**

- 8.1 Aucun

**9. Varia**

- 9.1 Aucun



**10. Période de questions**

**11. Levée de l'assemblée**

**1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

**1.2 Ouverture de la séance et greffe**

La présidente déclare la séance ouverte à 22 h 30.

**334-2014**

**1.3 Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**335-2014**

**5.1 Adoption - Dénonciation des contrats de gestion du parc du Saisonnier 2014 et de gestion des activités aquatiques 2014 avec le Centre plein air Lasallien inc.**

Les conseillers Guy Gilbert et François-Bernard Saillant s'abstiennent de délibérer et de voter déclarant leurs intérêts à titre respectif de président et vice-président de l'organisme Lasallien inc.

ATTENDU le contrat de gestion des activités aquatiques 2014 du 26 juillet 2013;

ATTENDU le contrat de convention de gestion du Parc du Saisonnier 2014 du 18 juin 2012;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport souhaite modifier ces deux protocoles aux fins de reprendre la gestion de la piscine municipale et les activités aquatiques;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand  
ET RÉSOLU :

Que le conseil municipal de Lac-Beauport dénonce les contrats de gestion des activités aquatiques 2014 du 26 juillet 2013 et de convention de gestion du Parc du Saisonnier 2014 du 18 juin 2012 afin de reprendre la gestion de la piscine municipale et mettre fin au contrat de gestion des activités aquatiques municipales du 26 juillet 2013.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**336-2014**

**6.1 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203**

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;



ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE la superficie totale d'espace vert est augmentée dans le nouveau concept;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203.

L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 15 décembre 2014. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**337-2014**

**6.2 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 en concordance avec les ajustements apportés au programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203**

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 en concordance avec les ajustements apportés au programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203 .

L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 15 décembre 2014. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**338-2014**

**6.3 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en concordance avec les ajustements apportés au programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203**

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en concordance avec les ajustements apportés au programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203.

L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 15 décembre 2014. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



**10 Période de questions**

À 22 h 55, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :  
Aucune

Fin de la période de questions à 22 h 55.

**11 Levée de l'assemblée**

La présidente lève l'assemblée à 22 h 55.

---

Louise Brunet, mairesse

---

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier